



**Couverture :**  
**Réception de la nouvelle école**

**Dossier : Le CCAS**

**JO 2018 - Pyeongchang**  
**Bravo Anaïs, Justine, Marie et Anaïs !**

Le mot  
du maire 2

Le dossier 3

Informations  
mairie 5

Enfance  
Jeunesse 12

Les Assoc' 14

Culture & Vie  
Revéloise 20

Agenda  
Infos utiles 24

## Mot du maire

Traditionnellement, dans chaque commune le mois de mars est celui du vote du budget. Celui de Revel a été voté lors du Conseil du 13 mars.

Une fois de plus, le budget communal est marqué par une baisse des dotations de l'Etat. En 2017, ces différentes baisses ont été en partie compensées par une dotation de solidarité communautaire du Grésivaudan. La communauté de communes ayant elle-même à faire face à de très importantes baisses de ses dotations, il se peut que la dotation de solidarité du Grésivaudan soit pour 2018 amputée ou non versée. Ce contexte nous amène à la plus grande prudence lors de la réalisation du budget.

La loi de finances pour 2018 instaure, sous condition de revenus, le dégrèvement de la taxe d'habitation pour les résidences principales. Ce dégrèvement dispensera en 3 ans 53% des foyers revélois du paiement de cette taxe. Dès 2018, ces foyers verront une baisse de 30% de leur taxe d'habitation. Afin de maintenir l'ensemble des services rendus, le conseil municipal a décidé d'augmenter de 4,2% la part communale de la taxe d'habitation. Les autres taxes (foncier bâti et foncier non bâti) restent inchangées.

Malgré un contexte budgétaire de plus en plus serré, en 2018 la vie revéloise est toujours aussi dynamique. La synergie entre la commune et les associations permet l'émergence de multiples projets et un programme d'activités riche et varié pour toutes et tous. Nous remercions l'engagement de chacune et chacun qui rend tout cela possible.



Date limite de dépôt pour les  
brèves de juin :  
samedi 5 mai 2018

### Revel Dialogue N°102

Responsables de la Rédaction :

**Céline Bernigaud**

Comité de rédaction :

**Jean-Marc Belleville, Céline Bernigaud, Sandrine Gayet, Stéphane Mastropietro, Thierry Mazille, Coralie Bourdelain, Martine Ritter**

Relecture et mise en page :

**Mireille Berthuin, Luc Descotils**

Pour faciliter la mise en oeuvre du journal, merci de taper vos articles sans aucune mise en page ni saut de ligne, d'envoyer vos photos à part dans la meilleure résolution, et de nous transmettre le tout par e-mail à :

[revel-dialogue@revel-belledonne.com](mailto:revel-dialogue@revel-belledonne.com)

## Le CCAS, définition et statut

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) est un établissement public administratif communal, chargé de mettre en œuvre la politique sociale déterminée par les élus de la commune. C'est une structure de proximité qui s'adresse à tous les publics de la commune. Son rôle est d'informer et d'assurer des services pour faciliter la vie quotidienne des habitants de la commune.



Il est géré par un conseil d'administration composé du maire (Président de droit), des conseillers municipaux (élus) et des habitants de la commune nommés par le maire qui représentent la diversité de la population de la commune. Le conseil d'administration fixe les objectifs et priorités du CCAS. Il gère le budget du CCAS, alloué par la municipalité mais qui est bien distinct de celui de la commune.

## A Revel

Depuis la loi du 7 août 2015, les CCAS ne sont plus obligatoires pour les communes de moins de 1500 habitants. A Revel, la municipalité a fait le choix de maintenir ce service que les élus jugent important pour le bien-être des tous et toutes.

### Activités :

Le CCAS de Revel se réunit au minimum 3 fois par an, et plus en cas de nécessité. Il travaille en lien avec les associations locales, et les services de la mairie. Chaque membre (élus et non élus) s'engage à respecter l'anonymat des personnes bénéficiaires de ses actions.

Son activité est principalement de 3 ordres :

- Mettre en place une politique sociale au niveau de la commune.
- Relayer les informations aux habitants sur leurs droits via le site Internet de la commune et le personnel d'accueil de la mairie (onglet Action Sociale), des rendez-vous à la demande...
- Apporter une aide financière directe dans certaines situations.

Le conseil d'administration du CCAS de Revel est composé de :  
Mr le Maire, **Bernard MICHON**, Président de droit

Les Conseillers Municipaux :

- **Sandrine GAYET** (Vice-présidente),
- **Coralie BOURDELAIN**,
- **Laurence LEROUX**,
- **Catherine REAULT**,
- **Thierry MAZILLE**

Les personnes nommées par le maire pour représenter la diversité de la population de Revel :

- **Nicole ANGELIER**, membre du bureau de l'ADMR association aide à domicile, membre du bureau d'association locale pour les seniors;
- **Geneviève BAUDOUIN**, ex-directrice d'établissement pour personnes handicapées, membre du bureau d'association locale pour jeunes et familles;
- **Hélène BOUSSANT**, membre du bureau d'une association locale pour les seniors;
- **Violaine CUGNOT**, ex-présidente de l'ARSR (cantine);
- **Claire MASTROPIETRO**, membre du bureau d'une association locale pour jeunes et familles.



La liste revel-info reste notre outil le plus simple pour vous faire parvenir en direct et très rapidement les informations municipales et/ou associatives. Inscrivez-vous en envoyant un e-mail avec le sujet "subscribe revel-infos" à

[sympa@listes.revel-belledonne.com](mailto:sympa@listes.revel-belledonne.com)



## Familles, enfance, jeunesse

- Aide conditionnée au quotient familial pour la cantine, la garderie périscolaire, les inscriptions aux activités associatives (AFR, ROC, ROC VTT).
- Aide financière aux parents pour sorties scolaires, transports scolaires
- Aide aux projets jeunes via les dispositifs "Coup de Pouce" (appui à l'autonomie des jeunes) et "Coup de passion". Témoignage à retrouver dans les Revel Dialogue précédents (n°101 notamment).

## Personnes âgées

- Organisation de rendez-vous et événementiels pour créer du lien et lutter contre l'isolement des plus de 75 ans : galette des rois, repas 3ème âge au mois de juin, offre de colis de Noël.
- Mise en place de services d'aide à la personne en cas de besoin. Ex : portage de repas à domicile (un bénéficiaire actuellement).
- Aides financières (abonnement eau)
- Aide au transport ( ADMR.....)



Galette des rois janvier 2018

## Santé, précarité et handicap

- Aide financière ponctuelle en cas de difficulté dans le règlement de factures ou dépenses de vie courante (électricité, gaz, alimentation, transports...)
- Aide à la constitution des dossiers APA.
- Subvention à l'AMSID, Association de Soins Infirmiers basée à Domène.
- Aide mobilisable en cas de handicap (ex : portage de repas).



Remise d'un don à l'Ecole Primaire Hospitalière  
(correspondant à la transformation du "colis de Noël" des personnes qui ont opté pour ce choix)

## Budget du CCAS

Pour 2018, le budget alloué par la mairie pour le CCAS est de 14 000 €. La répartition pour les différentes actions sera votée par le Conseil d'Administration du CCAS le 5 avril 2018.

## Contexte général

Le budget 2018 est cette année encore marqué par une baisse des dotations de l'Etat, compensée en 2017 par une dotation de solidarité de la Communauté de Communes du Grésivaudan. La communauté de communes ayant elle-même à faire face à de très importantes baisses de ses dotations, cette dotation de solidarité pourrait baisser en 2018, voir disparaître. Ce contexte de réduction des moyens et d'incertitude sur les montants des dotations nous amène à la plus grande prudence lors de la réalisation du budget.

Principales dotations et impôts de 2014 à 2018		
2014	905 533 €	
2015	901 070 €	-4 463 €
2016	864 452 €	-36 618 €
2017 (*)	868 879 €	4 427 €
Prévision 2018	775 125 €	-93 754 €
Total des baisses sur 4 ans		-130 408 €

(\*) grâce à la dotation solidarité communautaire de 86 486 €

## Budget global prévisionnel 2018

Pour rappel : en 2017 le budget de fonctionnement s'élevait à 1.025.739 € (en dépenses et recettes). Tout comme ces dernières années, un effort soutenu est réalisé en 2018 pour maîtriser les charges de fonctionnement tout en maintenant les mêmes services rendus à la population et en assurant une Capacité d'Auto-financement (CAF) pour renouveler les équipements et réaliser de nouveaux projets. L'augmentation cette année du volume du budget communal s'explique principalement par 3 données :

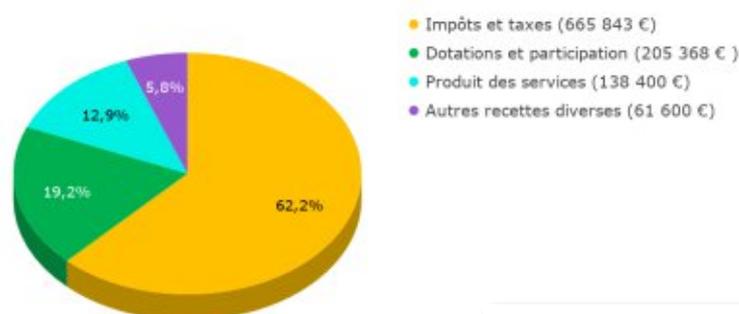
Suite au jugement non suspensif rendu par le Tribunal Administratif sur le dossier de l'Espace Enfance, un montant de 168 000€ a été mis en provision autant en recettes qu'en dépenses, car les entreprises mise en cause ont fait appel de la décision.

L'intégration de la cantine dans le budget communal (82 000€ en dépenses comme en recettes).

Depuis le désengagement de l'état pour l'instruction des permis de construire, ce service est mutualisé par Le Grésivaudan contre facturation (10 000€ en 2017). Depuis l'an dernier, nous constatons un nombre important de demandes dû au passage au PLU.

Budget global prévisionnel 2018		
	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	1 306 005 €	2 189 807 €
Recettes	1 306 005 €	2 189 807 €

### Les principales recettes de fonctionnement



### Les principales dépenses de fonctionnement



(\*) dont subventions aux associations 7 484 €

## Vote des 3 taxes

La loi de finances pour 2018 instaure, sous condition de revenus, le dégrèvement de la taxe d'habitation pour les résidences principales. Pour rappel, la taxe d'habitation sert à financer les communes, les communautés de communes et la GEMAPI (compétence de Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations). Ce dégrèvement dispensera en 3 ans 53% des des foyers revélois du paiement de cette taxe. Dès 2018, ces foyers verront une baisse de 30% de leur taxe d'habitation. Cette baisse de revenus pour les communes sera compensée par une dotation de l'Etat mais qui sera gelée et non plus indexée sur l'inflation comme l'étaient les taxes d'habitation. Afin de maintenir l'ensemble des services rendus, le conseil municipal a décidé d'augmenter la taxe d'habitation de 0,5 points cette année (soit 4,2%) : celle-ci passera donc de 11,88% en 2017 à 12,38% en 2018. Les autres taxes (foncier bâti et foncier non bâti) restent inchangées.

Taux communaux	2009-2016	2017	2018
Taxe d'habitation	11,38%	11,88%	12,38%
Taxe foncière	21,01%	21,51%	21,51%
Taxe sur foncier non bâti	63,45%	63,95%	63,95%

## Budget d'investissement

Subventions aux associations		
Association	Subvention	
A Travers Chant (Chorale Revel)	Subvention 2018	300 €
ACAB (Association Comice Belledonne)	Subvention 2018	400 €
ADEVAM Grésivaudan	Subvention 2018	80 €
AFR (Association Familiale Rurale)	Subvention Théâtre Noël	300 €
	Subvention 2018 (fête des jeunes)	300 €
	Subvention 2018 (Fête de l'été)	1 000 €
APE (Association des Parents de Revel)	Subvention 2019 (spectacle de Noël)	700 €
Association JAKOUKADA	Subvention 2018	1 000 €
Assoc Nale Anciens des Maquis du Grésivaudan	Subvention 2018	80 €
Association Les Castors Du Dimanche	Subvention 2018	500 €
Association C Neuf	Subvention 2018	1 100 €
	Subvention 2017 (Rallye Pétanque Réveillon)	500 €
Association Espace Belledonne	Subvention (veillées)	384 €
Association Musique au Balcon	Subvention 2018	300 €
DDEN (Direction Départementale Education Nationale)	Subvention 2018	80 €
KFE Sauvage	Subvention (belledonne en Cirque)	300 €
Prévention routière	Subvention 2018	80 €
Souvenir Français	Subvention 2018	80 €
<b>TOTAL</b>		<b>7 484 €</b>

Investissements 2018	
Ecole : 4 Classes - Matériel Numérique	5 000 €
Ecole : Mobilier 1 Classe	5 300 €
Ecole : 10 PC Enfants	5 000 €
Etude Chauffage Espace Enfance	6 840 €
Chalet D'alpage Du Colon	47 080 €
Accessibilité PMR Eglise	840 €
Materiel ST	9 100 €
Electricité Eglise : Chauffage	3 100 €
Coffret Oursière	1 205 €
Travaux Cimetière (nouveau)	40 000 €
Panneau Infos Electronique	14 900 €
Barriere Securite Route Tour	4 605 €
Arrêts Neige + Chenaux	3 000 €
Auvent Porche Cure	800 €
Surcoût Cour Ecole	10 000 €
Voirie Les Martinots	5 830 €
Voirie Pré Chabert	15 535 €
Dépenses Imprévues	98 551 €
	<b>276 686 €</b>

**Talon pascal**  
38420  
tel: 07.60.85.17.87  
talon.pascal@gmail.com



**Multiservice**  
-Dépannage plomberie.  
-Ramonage bois,gaz,fuel.  
-Entretien poêle à granulés

Rapidité d'intervention 7j/7

**POISSONNERIE**  
**LE PETIT BATEAU**



**Gérald HUMBERT**  
06 08 34 94 04

4, rue Alfred de Musset • 38430 MOIRANS

## Déménagement

Le temps des travaux de rénovation, la mairie investit ses quartiers temporaires au 41 rue de l'huilerie (ancienne Cure) jusqu'à la fin de l'année 2018.

## Appel au civisme

Des gros déchets sont régulièrement abandonnés près des containers à poubelles (bidons d'huile, fauteuils ...), et des gravats ont été jetés en contrebas des routes dans des propriétés privées. Nous rappelons que les déchetteries sont là pour ça, et nous en appelons au civisme de chacun pour respecter la nature qui nous entoure...et les équipes travaillant au ramassage des ordures et à l'entretien.

## Fosses septiques : campagne de vidange

Comme chaque année, la mairie prévoit prochainement une vidange collective de fosses septiques afin de vous faire bénéficier d'un tarif groupé. Merci de contacter l'accueil avant fin avril par téléphone au 04 76 89 82 09 ou par mail : [accueil@revel-belledonne.com](mailto:accueil@revel-belledonne.com)

## Communication : règles de publication

La mairie de Revel publie chaque année 2 Revel Dialogue (journal couleur de 28 pages environ), et 3 Brèves (4 à 6 pages en Noir et Blanc).

Les Revel Dialogue, en novembre et avril, permettent de publier des articles de fond, avec notamment un dossier de 2-3 pages pour approfondir un sujet. Vous pouvez envoyer vos contributions pour les rubriques "Vie Révéloise" et "Petites Annonces" à l'adresse [revel-dialogue@revel-belledonne.com](mailto:revel-dialogue@revel-belledonne.com) (surveillez la date limite d'envoi des articles sur le panneau d'affichage en bordure de route à l'entrée du village).

Les Brèves, en janvier, juin et septembre, sont destinées à des informations courtes et plutôt pour annoncer des événements à venir.

La mailing liste de diffusion "revel-info" permet d'informer les révélois directement sur leurs boîtes mails des actualités municipales ou

associatives susceptibles d'intéresser tous les habitants, ainsi que des alertes d'urgence et de sécurité des autorités. Les petites annonces de vente et locations, ayant plus leur place sur le boncoin (et sur le site Internet de Revel rubrique Petites Annonces) ne sont pas diffusées.

Pour recevoir les informations, inscrivez-vous sur la liste Revel-Info depuis la page principale du site Internet de Revel. Pour diffuser une information, écrire à [revel-infos@listes.revel-belledonne.com](mailto:revel-infos@listes.revel-belledonne.com)

Enfin, le site Internet du village est tenu à jour régulièrement : vous y retrouverez toutes les informations pratiques et actualités. Contribuez aussi à le faire vivre, notamment via les rubriques Petites Annonces et Avis Révélois.

Un document fixant les règles de communication est disponible sur le site Internet rubrique Mairie / Commissions / Communication.

## Recensement des jeunes (nés en 2002)

Rappel : tout jeune de 16 ans doit se faire recenser auprès de la mairie dans les 3 mois suivant son anniversaire. Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté. Se présenter à la mairie avec livret de famille et pièce d'identité.

## Consignes de sécurité

De plus en plus de Révélois n'apparaissent plus dans l'annuaire et il devient difficile de contacter les habitants en cas de problèmes de sécurité graves (incendies, glissements de terrain,...) Si c'est votre cas, vous pouvez contacter l'accueil de la mairie afin d'être enregistré sur une liste de numéros d'urgence. Cette liste sera déclarée à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.

D'autre part, nous vous rappelons que la mailing liste de diffusion "revel-info" nous permet d'informer les révélois en temps réel en cas d'urgence. Nous vous invitons à vous y inscrire depuis la page principale du site Internet : [www.revel-belledonne.com](http://www.revel-belledonne.com)

## Facturation eau et assainissement

En complément des informations données dans les dernières Brèves, nous vous précisons que les services techniques de Revel réaliseront les relevés des consommations en septembre 2018 et que le Grésivaudan établira la facturation en octobre/novembre. Les tarifs d'eau 2017 seront appliqués pour les consommations de septembre à décembre 2017 (un calcul au prorata sera fait pour estimer la consommation jusqu'à fin décembre 2017) et les tarifs 2018 s'appliqueront pour les consommations de janvier à septembre 2018.

A partir de 2019, le Grésivaudan établira une facturation intermédiaire sur estimation au printemps et la facture définitive à l'automne.

	Part fixe 2017	Part fixe 2018	Part variable 2017	Part variable 2018
Eau	82,41 €	62,50 €	1,31 €	1,36 €
Assainissement	20,10 €	19,30 €	1,055 €	1,07 €

## Jobs d'été 2018

Les inscriptions pour les jobs d'été en mairie sont ouvertes dès maintenant. Chaque année, nous retenons 12 à 14 jeunes qui travaillent avec les services techniques et à l'école une semaine à temps plein durant les mois de juillet et août.

Vous pourrez télécharger les documents sur le site Internet ou retirer le dossier en mairie. La date limite de dépôt des dossiers au secrétariat est fixée au 14 mai à 17h.

Merci d'être rigoureux en déposant un dossier complet, et d'indiquer toutes vos possibilités et semaines disponibles afin que nous puissions organiser le planning en satisfaisant au mieux les demandes.

## La fibre bientôt à Revel : êtes-vous bien éligible ?

La fibre sera déployée sur la commune de Revel au cours de l'année 2019. ATTENTION : seules les habitations référencées sous un numéro d'adresse unique seront connectées. Si vous disposez d'un numéro commun pour plusieurs habitations, il est indispensable de vous faire attribuer un numéro distinct. Par exemple, 3 habitations regroupées sous le numéro 100 doivent être recensées sous 100A, 100B et 100C. Si vous êtes dans ce cas, pensez à vérifier auprès de la mairie que votre situation a été prise en compte.

Si vous avez fait construire récemment et qu'aucun numéro ne vous a encore été attribué, pensez à le signaler en mairie également.

## PLU - Plan Local d'Urbanisme

La réflexion et les travaux se poursuivent au sein de l'équipe municipale afin de définir le PLU. Nous sommes dans l'attente de la mise en place du Schéma d'Assainissement de la Communauté de Communes du Grésivaudan pour pouvoir le finaliser à l'automne. Une réunion publique sera organisée à ce moment-là.

## Quel développement pour Freydières ?

Afin d'engager une réflexion sur le développement du site de Freydières, la municipalité a décidé d'accueillir une stagiaire qui aura pour mission d'effectuer un diagnostic de territoire : "Comment organiser et gérer la surfréquentation du site de Freydières et de La Pra". Linaëlle Capron, étudiante en BTS Développement et Animation des Territoires Ruraux, réalisera ce stage sur une période de dix semaines du mois d'avril à fin octobre.

## Travaux école/mairie

Les travaux de l'école devraient se terminer début avril. La cour sera refaite partiellement pendant les vacances de printemps. Le déménagement de l'école élémentaire est prévu la semaine du 16 avril. Les travaux de rénovation de la mairie commenceront dès le début du mois de mai. La place sera complètement fermée pendant toute la phase des travaux, jusqu'à la fin 2018. Pendant toute cette période vous pouvez retrouver tous les commerçants du marché sur l'espace Guimet en dessous des jeux d'enfants.



## Autres travaux

Pour les travaux prévus en 2018, en parallèle de ce chantier important, l'accent sera mis sur l'équipement de la nouvelle école, la réfection de routes suite aux intempéries du début d'année, la réhabilitation du chalet du Colon et l'aménagement du nouveau cimetière (détail des investissements prévus à retrouver dans la présentation du budget 2018).

## Groupes habitants

### Sécurité routière



Le 16 novembre 2017 s'est tenue à la mairie une réunion du groupe sécurité en présence de Mr le Maire, Mme Bourdelain, Mr Boeuf, Mr Vachetta du Département, Mr le Lieutenant Collier de la gendarmerie de Domène et les membres du groupe sécurité. Divers points ont été abordés concernant la sécurité routière sur le village. Des comptages véhicules ont été effectués en juillet 2017 sur le secteur des Faures avec une vitesse moyenne pratiquée par 85% des usagers de 65km/h et pour 3 à 4% d'entre eux, une vitesse supérieure à 70km/h.

Diverses propositions pour sensibiliser à la vitesse parfois excessive sont à l'étude par rapport à différents secteurs du village et le Département reviendra vers nous courant 2018. La pose d'un ralentisseur côté cimetière est d'ores et déjà effective afin de ralentir les véhicules montant à proximité de l'école.

Nous souhaitons sur le secteur de l'école mettre en place un mobilier urbain afin de sensibiliser les usagers de la présence de nombreux enfants à cet endroit. Notre idée est de proposer aux habitants « bricoleurs » du village de fabriquer ce mobilier (règle,

crayons, équerre, ...). Une des conditions consiste à ce que ce mobilier ne soit pas dangereux c'est à dire pas d'angle saillant, ni coupant, ni pointu... Si vous êtes intéressés par ce projet, soumettez nous votre proposition (plan avec le budget de votre projet). Nous solliciterons une aide pour les matériaux. Le groupe sécurité et les élus voteront pour retenir une des offres. Dépôt des dossiers au plus tard le 30 avril 2018 auprès de la mairie, à l'attention du groupe sécurité.

Nous vous remercions de votre participation,

Le groupe sécurité

### Délibérations votées lors des derniers conseils municipaux

#### CR du conseil municipal du 17 octobre 2017

- Conditions de cession des zones d'activités économiques à la Communauté de Communes Le Grésivaudan.
- Délibération budgétaire modificative du budget principal 2017 n°2

#### CR du conseil municipal du 14 décembre 2017

- Approbation convention avec le GRESIVAUDAN pour gestion provisoire de l'eau et de l'assainissement
- Autorisation temps partiel d'un agent des services techniques
- Approbation du règlement des astreintes de déneigement
- Délibération budgétaire n°1 du budget eau et assainissement
- Reprise régie directe de la gestion de la cantine scolaire et approbation du règlement et des tarifs
- Demande de subvention pour animation du DOCOB pour le site NATURA 2000
- Demande de subventions pour réhabilitation de la cabane du Berger du Grand Colon dans le cadre du programme de développement rural Rhône Alpes 2014/2020
- Approbation du rapport de la CLETC de la Communauté de communes du GRESIVAUDAN
- Acquisition des parcelles A901 et A902 pour régularisation dossier route des Eaux

Retrouvez les délibérations dans leur totalité sur le site :



[www.revel-benedictine.com](http://www.revel-benedictine.com)

#### CR du conseil municipal du 13 mars 2018

- Vote du compte administratif budget annexe eau et assainissement 2017
- Vote du compte de gestion budget annexe eau et assainissement 2017
- Vote du compte administratif budget principal 2017
- Vote du compte de gestion budget principal 2017
- Vote des 3 taxes
- Affectation des résultats du budget principal 2017
- Vote du budget principal 2018
- Approbation des devis d'assistance à membre pour la FAI pour les travaux du chalet d'alpage
- Demandes de subventions pour gros travaux sur routes communales suite aux intempéries de janvier
- Demande de subvention pour gros travaux routes communales

ELECTRICITÉ GÉNÉRALE  
DOMOTIQUE  
AUTOMATISME  
ALARMES  
VIDÉOPROTECTION  
VMC  
ANTENNES...

Antoine Angelier  
VOTRE ELECTRICIEN  
07 60 19 26 59

LE MONT - 38420 REVEL  
ANTOINE.ANGELIER@GRAND.FR

**PEYRAUD CONSTRUCTION**

ENTREPRISE GENERALE DE BATIMENT  
CONSTRUCTION - RENOVATION  
390 ROUTE DES GEYMONDS - 38420 REVEL  
04 76 89 81 07 / 06 038 23 038  
[peyraudconstruction@free.fr](mailto:peyraudconstruction@free.fr)

## Déclaration préalable

- **COUTELIER Vincent**, Route de la Tour, pose de 2 fenêtres de toit, accordée le 02/01/2018
- **GIRAUD-CARRIER Alain**, Route de la Tour, fermeture abri voiture, accordée le 02/01/2018
- **MONPERT Céline**, Route du Cornet, réfection toiture, accordée le 09/01/2018
- **GIROUD François**, Route du balcon de Belledonne, détachement d'une parcelle, accordée le 11/01/2018
- **AUBINEAU Jean-François**, Route de la belle Etoile, réfection toiture, accordée le 18/01/2018
- **DAVID Jacqueline**, Le mont du dessus, division parcellaire, accordée le 05/02/2018
- **FAUDOU Marie**, Route du Soubon, rénovation de façades, accordée le 02/02/2018
- **DE BORNIOU Alain**, Le Sauzet, pose de panneaux photovoltaïques, accordée le 02/03/2018

## Permis de construire

- **COSSON Arnaud**, Route du Merger, construction maison individuelle, accordé le 16/01/2018
- **CREZE Antoine**, Chemin du Tort, abri de voiture, accordé le 30/01/2018
- **MICHALLON Philippe**, Les Jacquets, abris pour chiens, accordé le 15/12/2017
- **MICHALLON Philippe**, Les Jacquets, abri véhicules, accordé le 02/02/2018

Vous pouvez prendre connaissance de tous les dossiers acceptés concernant les déclarations préalables et les certificats d'urbanisme opérationnels sur le site. Par ailleurs tous sont affichés sur le panneau municipal sur la place de la mairie.

Retrouvez la liste des dossiers accordés sur le site :

[www.revel-belledonne.com](http://www.revel-belledonne.com)



## Etat Civil

### Parution des naissances :

- **BELLION Alessio**, né le 14 février 2018
- **LALLEMAND Eléna**, née le 6 mars 2018

### Parution des décès :

- **GIROUD Thérèse**, décédée le 8 janvier 2018

**Couverture - Charpente - Zinguerie**  
Bardage - Isolation - Etanchéité - Plancher Piscine



*Bien chez TOIT...*

**CCZ - Curot - Philippe**  
"Les Guimets"  
38420 REVEL  
Téléphone : 04 76 89 83 66  
Portable : 06 58 09 33 22  
[philippe.curot@orange.fr](mailto:philippe.curot@orange.fr)



**Zanone Plomberie Chauffage Ventilation**

Chauffage Fioul, Gaz Naturel et Propane  
Plomberie - Sanitaire  
Energies Renouvelables (Bois-Solaire)  
PG, Qualisol, QualiBois

Charrière Neuve 38 420 Revel  
Tel : 04-76-89-86-27 Fax 09-74-44-52-05



**Zanone Pascal**  
[zanone@zpcv.fr](mailto:zanone@zpcv.fr)  
[www.zpcv.fr](http://www.zpcv.fr)  
06-09-26-07-40

### Déménagement dans la nouvelle école

Le déménagement dans la nouvelle école pour les 4 classes élémentaires est prévu pour la 2ème semaine des vacances d'avril. Le prochain Conseil d'École aura lieu dans la nouvelle école au mois de juin. Retrouvez le compte-rendu du dernier Conseil d'École sur le site Internet de la commune.

### Rentrée scolaire 2018

Nous vous rappelons que l'inscription des enfants nés en 2015 doit être effectuée en mairie, sur présentation du livret de famille et d'un justificatif de domicile. Elle ne pourra se faire que par une personne exerçant l'autorité parentale (parents ou responsable légal). Cette démarche doit être faite rapidement car l'Éducation Nationale comptabilise les enfants pour les ouvertures et fermetures de classes. Ensuite vous pourrez prendre contact avec le directeur de l'école, **Sébastien MAZET** au 04 76 89 80 24 pour convenir d'un rendez-vous et effectuer l'inscription administrative.

Inscription des  
enfants nés en  
2015

## TAP

### Les TAPs au printemps

Les activités se sont poursuivies sur cette session : jusqu'au 3 avril, les CP ont fait de la poterie avec Estelle en alternance une semaine sur 2 ; ils ont retrouvé **Christine** pour du Land Art ou des jeux de société selon le temps, puis **Isabelle** pour une découverte des Arts Martiaux. **Marjorie** et **Geoffrey** ont proposé des sports collectifs aux CE1-CE2 tandis que les CE2-CM1 alternaient entre théâtre avec **Mohamed** et Jeux d'Arts avec **Emilie**. Les CM1-CM2 étaient en relaxation avec **Constance** puis en Actions citoyennes avec **Franck**. Une semaine sur 2 ils ont retrouvé **Karine** pour des ateliers de création. Les maternelles ont continué les activités manuelles et le yoga pour les moyennes et grandes sections. La sieste reste incontournable pour les plus petits ainsi que pour ceux qui en ont besoin parmi les moyennes sections.

A compter du 24 avril, quelques petits changements s'annoncent : au niveau des locaux, d'abord puisque certains animateurs auront le plaisir d'intégrer les locaux de la nouvelle école. Par temps de pluie, les activités extérieures (sports, rugby) intégreront une salle de classe ou la bibliothèque et seront donc modifiées en conséquence. Au niveau des activités, les CP pourront poursuivre le travail commencé à la maternelle en yoga avec **Catie**. Avec les beaux jours, les CE2-CM1 ainsi que les CM1-CM2 retrouveront l'activité rugby avec **Olivier**. Enfin les moyennes et grandes sections de maternelle découvriront le cirque avec **Geoffrey**. Cette dernière session s'annonce longue (9 séances) : nous veillerons à rendre les activités le plus attractives possibles, quitte à les alléger, afin que les enfants restent motivés.

Contact : **Isabelle Garnier** - 06 31 74 24 96 - apreslecole@revel-belledonne.com



### Règlement en CESU pour la garderie

A la sollicitation de plusieurs parents disposant de CESU (Chèques Emploi Service Universel) de la part de leur employeur, la mairie a effectué une demande d'affiliation. Cela permettra de régler les factures de garderie en CESU dès la prochaine facturation. Ce moyen de paiement ne sera possible que pour la garderie, et non pour la cantine, les CESU ne permettant pas de régler des prestations de repas.

## Centre de Loisirs 3-13 ans du Balcon de Belledonne



Le centre de loisirs du Balcon de Belledonne a ouvert pour la première fois pendant les vacances de février accueillant les 3-13 ans : ouverture la 1ère semaine à Revel et la 2ème semaine à La Combe de Lancey avec en moyenne 21 enfants par jour. En avril il sera ouvert du 9 au 13 avril à Revel et du 16 au 20 avril à La Combe de Lancey.

Pour cet été, l'accueil se déroulera à Revel (centre ayant la plus grande capacité) :

- Ouverture du lundi 9 au vendredi 27 juillet  
Clôture des inscriptions le 24/06  
Permanence d'inscription le mercredi 13/06 de 11h à 12h salle Orange à l'Espace Guimet
- Ouverture du lundi 27 au vendredi 31 août  
Clôture des inscriptions le 15/07  
Permanence d'inscription le mercredi 4/07 de 11h à 12h salle Orange à l'Espace Guimet
- Mini camp 10-13 ans intercommunal :  
14 places du 16 au 20 juillet et du 20 au 24 août  
Inscription à partir du 2/05  
Condition d'inscription : avoir fréquenté au moins 1 journée un ALSH intercommunal en 2018.

Renseignements et inscriptions auprès de

**Virginie Strano** : v-strano@le-gresivaudan.fr

## Service Action Jeunesse du Balcon de Belledonne

L'action jeunesse du Balcon c'est quoi ?

Les vendredis :

- c'est une ouverture culturelle autre que ce que l'on voit à l'école, on voit du drôle et du décalé !
- c'est des sorties entre amis autour d'un repas et des échanges autour des projets et des envies des jeunes.

En avril :

- c'est une prise en charge à plus de 50% du permis AM
- un séjour hockey sur glace avec l'équipe de Vaujany
- des activités équilibrées pour tous, avec des activités manuelles, du sport et du cool cool.
- un RDV pour tous autour de la mosaïque et un repas partagé en famille !

Cet été :

- c'est 3 séjours :  
un séjour avec des stages au choix autour de la musique, l'impro, la danse ou l'escrime. Visite de Lyon et feux d'artifices. Spectacles et vie sur un festival (1ère semaine des vacances)  
un séjour itinérant quelque part en europe (deuxième quinzaine de juillet)  
un séjour sportif sports nautiques (dernière semaine d'août)
- des activités nautiques
- un stage sportif (peut-être)

En Avril, Juillet et Toussaint :

- ce sont des formations BAFA qui sont organisées pour que les jeunes puissent rejoindre la toile de l'animation.



**Cyrielle SAVELLA** - Coordinatrice jeunesse

07 71 91 57 20 - csavella@le-gresivaudan.fr

disponible du mercredi au vendredi en période scolaire

### Audition de guitare

Les 21 janvier dernier, les élèves de Monica Hoenle se sont produits devant leurs familles. Les jeunes musiciens de l'AFR, des guitaristes agés de 6 à 14 ans, ainsi qu'une pianiste, ont joué seuls et aussi par petits groupes. Cela a été la première expérience du public pour les plus jeunes. Et les plus grands nous ont montré leurs progrès. L'audition s'est achevée par un goûter partagé, où parents, enfants et professeur ont pu échanger.

### Théâtre

Les comédiens et comédiennes des ateliers théâtre AFR seront heureux de vous accueillir gratuitement en famille ou entre amis pour leur unique représentation à l'Oursière le samedi 26 mai à 20h30 et le dimanche 27 mai à partir de 16h30.



### Revel en fête - Scène ouverte

La fête de l'été accueillera cette année encore (le 16 juin) une scène ouverte dont la qualité n'est plus à démontrer. Récidivistes ou nouveaux talents que cela démange, commencez donc à préparer vos morceaux, on compte sur vous pour la faire vivre.

### “La cure de légumes”

#### le jardin partagé des revélois.

Le jardin est ouvert à tous ceux qui souhaitent jardiner ensemble et partager le fruit des récoltes. Chacun s'investit selon ses désirs et disponibilités. Le 28 avril, nous pensons commencer la saison de jardinage, la météo pouvant nous contraindre à modifier la date.

Contact : **Renée Moge** 06 75 99 25 59  
L'équipe de la "Cure de légumes"





**Toute l'équipe de l'APE** vous remercie pour votre participation à la plantation de sapins et au marché de Noël

Pour la fin de l'année 2017, après une plantation de sapin dans le froid mais dans la bonne humeur, ce fut un marché de Noël en musique et sous la neige que nous avons eu la chance d'animer. Nous

tenions à remercier l'ensemble des parents qui se sont mobilisés pour venir jardiner à Freydières le 18 novembre et pour tenir les stands, faire des crêpes, des gâteaux, du vin chaud, des confitures, des biscuits, etc... sur le marché de Noël du 9 décembre.

Grâce à vous nous avons pu récolter 1500 euros pour financer des projets des écoles maternelle et élémentaire. Un rétrospectif des projets financés par l'APE vous sera présenté à la fête de l'école le 22 juin prochain.

Nous comptons à nouveau sur votre participation et vos idées pour faire des événements à venir un succès :

- 28 avril 2018 : Carnaval
- 22 juin 2018 : Fête des enfants à l'école



Vos idées sont toujours les bienvenues, n'hésitez pas à nous en faire part par mail ou lors des futures réunions de l'APE :

[ape.revel.belledonne@gmail.com](mailto:ape.revel.belledonne@gmail.com)



## C Neuf

### Tournoi de pétanque du C Neuf

L'association "le C NEUF" organise le samedi 30 juin prochain, son 2ème Tournoi de Pétanque Tout Terrain pour adultes et enfants. La pétanque où tout le monde a une chance de gagner. Ambiance garantie.

Rdv Espace Guimet, bar, petite restauration et mini concert sur place.



## Fête du C Neuf

La rumeur se répand à Revel...!

"Il paraît..., il paraît..."

... On en parle déjà, c'est en septembre que ça va se passer !

Le Cneuf, association revéloise créatrice d'événements festifs, de moments de partage et d'échanges intergénérationnels, lance sa prochaine Méga-fête !! Notre volonté est avant tout de rassembler, de fédérer autour d'un événement festif, afin de donner l'opportunité à tout un chacun de partager des moments forts et uniques, en famille, entre amis ou voisins. Pour beaucoup, nous avons encore en mémoire "les médiévales fantastiques" de 2015 !

C'est donc le **15 septembre 2018** que ce tiendra la prochaine fête sur le thème :

### "PEUPLES DU MONDE"

Le principe : chaque hameau est sous la tutelle

d'un pilote de hameau dont le rôle est de faire le lien entre le Cneuf et les participants. Si vous ne connaissez pas encore votre pilote, vous pouvez contacter le Cneuf : [Cneuf@orange.fr](mailto:Cneuf@orange.fr)

Chaque hameau définit le peuple qu'il souhaite représenter

ce jour-là. Le choix du peuple doit être communiqué au C9 avant fin mars : certains hameaux se sont déjà prononcés (attention : premiers arrivés, premiers servis). Pour de plus amples détails rapprochez-vous de votre pilote qui vous donnera alors de plus amples détails sur cette fantastique journée qui s'annonce !

Elle se déroulera en quatre temps majeurs :

- **1er temps** : chaque hameau défilera costumé en fonction du peuple qu'il représente lors d'une grande cérémonie d'ouverture.
- **2ème temps** : moment de partage autour de plats savoureux que vous aurez cuisiné sur place. L'idée est que chaque hameau fasse partager ses créations culinaires aux

J-200 !

autres hameaux en lien avec son thème, dans un esprit "street-food" convivial.

- **3ème temps** : des jeux inter-hameaux seront organisés, pour petits et grands, jeunes et moins jeunes.
- **4ème temps** : Soirée dansante au cours de laquelle seront remis des prix-surprise originaux.

Cette année, cette méga fête prend une dimension "quasi internationale" puisque St Jean le Vieux et La Croix de Pinet ont manifesté leur envie de participer à ce grand événement revélois !

Alors n'hésitez plus, rejoignez-nous et venez vivre cette journée hors du temps.

Flash-back sur la précédente fête :

que d'engagement !

Nous étions 15 hameaux et plus de 400 personnes. Certains furent troubadours, moines, sarrazins, chevaliers, arracheurs de dents, et biens d'autres personnages, tout droit sortis de votre imagination. Que de beaux souvenirs encore présents !

Entre autres témoignages :

- "Superbe journée, nous avons partagé de franches rigolades entre amis et voisins. On a passé quelques apéros chez les uns et les autres pour préparer cette journée et ça nous a permis de resserrer nos liens ; Ça a vraiment changé nos relations !"
- "... et je suis fière d'appartenir à ce village !"
- "On est fou, mais on aime ça !!"
- "Ça donne envie de venir vivre ici !"
- "Belle parenthèse loin de nos vies trépidantes. J'y repense avec nostalgie."

Le 15 septembre à Revel, grâce à vous la fête sera belle !

**Antoine ANGELIER** - Président Cneuf

Contact C Neuf : [Cneuf@orange.fr](mailto:Cneuf@orange.fr) - 07 60 19 26 59



## Les sorties VTT pour les jeunes

Préparez vos « 2 roues », les cours loisirs du ROC VTT reprennent au printemps.

**Le mercredi après-midi pour mes plus jeunes** : en fonction du niveau de votre enfant, les cours sont encadrés par un moniteur les mercredis après-midi autour de Revel.

**Le samedi après-midi pour les ados** : sorties enduro et descente proposées sur l'après-midi complet avec des destinations plus éloignées (sur le bassin grenoblois). La participation des parents est demandée pour le transport en camion + remorque.

Pour vous inscrire ou plus de renseignements vous pouvez contacter :

**Caroline** : 06 88 77 70 45

**Fabienne** : 06 70 41 30 56

**"Sportivement vôtre"**



## Le vélo en 5 leçons

Profiter de l'air frais du matin avant d'aller au travail, limiter l'utilisation de la voiture ou encore se remettre en forme après une trop longue période d'inactivité, autant de bonnes raisons pour se remettre en selle ! Et vous êtes déjà nombreux à avoir franchi le pas, notamment grâce aux formidables vélos à assistance électrique, bravo !



Cependant, et malgré votre récent achat qui vous permet enfin de profiter du vélo sans se soucier du dénivelé important de notre commune, vous éprouvez encore une crainte d'emprunter certain itinéraire ? Cette descente en face de chez vous vous semble bien trop raide, ce virage en bas trop serré ou encore cette montée au retour bien trop pentue ? Soyez tranquille, le ROC VTT a la solution !

Venez apprendre les rudiments du pilotage grâce à nos cours spécialement conçus pour vous, et encadrés par un professionnel du VTT diplômé d'état. Au cours de 5 séances, nous vous apprendrons, entre autres, les bases techniques pour évoluer en sécurité, les réflexes à avoir en situation d'urgence et bien plus encore !

Adaptées à toutes et à tous, sans limite d'âge et équipées de VTCAE, VTTAE ou VTT,

5 séances vous seront proposées ce printemps au tarif de

80€, aux dates suivantes :

**21/04 - 28/04 - 05/05 - 26/05 - 02/06**

N'hésitez plus, faites partie de l'aventure et vous pourrez profiter sereinement de votre nouvelle passion pendant l'été !

Contact : **Benjamin DURVILLE** / 06 77 08 09 10 / benjamindurville@orange.fr

**Ent. ROVIRA**  
Terrassement  
Débroussaillage  
Enrochement  
Dénégement

38420 Revel

ent.rovira@gmail.com  
**04.76.89.80.38**  
**06.37.43.33.20**

**B&B**  
BALAZON & BELLEFONTAINE

**PAYSAGES & SERVICES**

**CREATION**

- Terrasse bois
- Arrosage automatique
- Dallage
- Engazonnement
- Terrassement

**ENTRETIEN**

- Taille
- Tonte
- Élagage
- Abattage
- Soins aux arbres
- Dénégement

**TYRODE Grégory**  
REVEL, Les Guilmets  
04 76 62 92 80 / 06 30 25 66 27  
tyrodegregory@gmail.com

## Les Castors du Dimanche en pleine activité en 2018 !

Le 2 février dernier, s'est tenue l'assemblée générale des Castors Du Dimanche. Ce fut l'occasion de faire un bilan des différents évènements menés, par l'ensemble des membres bénévoles de notre association, en 2017 puis de préparer les activités 2018.



Ainsi, nous sommes heureux de saluer le succès extraordinaire de la fête de Freydières de cet été où vous avez été nombreux à venir vous divertir que ce soit le Samedi ou le Dimanche. En effet, le concours de pétanque ERAL MATERIAUX organisé le Samedi après-midi a regroupé 54 doublettes qui ont joué du début de l'après-midi jusque la nuit. Cela a été l'occasion de voir de belles parties fortement disputées. La soirée s'est poursuivie par une animation musicale sur le lac ainsi que le bal, durant lequel beaucoup d'entre vous ont pu danser jusqu'au bout de la nuit.

Le dimanche très ensoleillé a vu se dérouler tout au long de la journée le marché des artisans pour lequel une vingtaine de créateurs de la région étaient venus exposer leurs produits. Le concours de bûcherons toujours très impressionnant, a accueilli près de 40 participants locaux ou en provenance des départements limitrophes. Le tout a été ponctué d'animations musicales (Accordéon Dansant, démonstration de Danse Country) et bien entendu des rires et de la joie des enfants qui ont pu largement profiter des jeux d'enfants.

L'autre point important pour notre association concerne notre activité "Entretien des sentiers de Revel" qui a vu la signature d'une convention

avec la mairie de REVEL. Fort de cet accord, se sont réalisés deux chantiers d'entretien de sentiers autour du hameau des Roussets permettant à chacun de se promener tout en appréciant le magnifique cadre dans lequel nous vivons.

L'assemblée fut également l'occasion d'élire le bureau 2018. **Frédéric GEROMIN** (président), **Corinne GIROUD** (trésorière) et **Philippe BRIDOUX** (secrétaire) ont été reconduits dans leur fonction. **Jean BALDUCCI** et **Lionel FIAT** viennent renforcer le bureau, en étant élus au poste de vice-président. **Lionel FIAT** se consacrera tout particulièrement à l'animation de la section "Entretien des Sentiers de Revel".

Ensuite, Les Castors du Dimanche ont décidé de reconduire l'ensemble de leurs activités en 2018. Pour cela, veuillez déjà noter dans vos agendas que **La fête de FREYDIÈRES** se déroulera les **18 & 19 Août 2018**, avec un programme d'animation toujours plus enrichi.

De son côté, l'activité concernant l'entretien des sentiers se déroulera pendant la période des beaux jours. Le planning des chantiers vous sera communiqué via les réseaux sociaux, sachant que



ceux-ci se dérouleront principalement les samedis et par météo clémente.

Bien entendu, nous sommes toujours à la recherche de bonnes volontés pour nous aider dans l'organisation et la réalisation de nos activités. Si cela vous dit, n'hésitez pas ! Contactez-nous via notre adresse email ! Nous serons heureux de vous renseigner et vous accueillir pour passer des moments conviviaux tous ensemble.

A très bientôt !

**Le Castor Secrétaire**

lescastorsdudimanche@gmail.com

Le Perlet termine sa saison d'hiver et va bientôt aborder le printemps, en troquant les raquettes pour les chaussures de rando. Tout en continuant ses sorties culturelles et/ou gastronomiques de découverte, ses ateliers cuisine, informatique, décoration florale, les jeux de carte du mercredi, bientôt les boules, ses conférences et ses rencontres festives.

Le Perlet, c'est une centaine d'adhérents de Revel, Saint-Jean et des villages environnants, retraités, pré-retraités ou encore au travail, mais disponibles pour nos activités en semaine.

Tous les vendredis, le Perlet randonne, en chaussures ou en raquettes, en 2 ou 3 groupes de taille conviviale (5 à 12 personnes), pour des randos-découverte de la région. Quel que soit votre forme physique et votre entraînement, vous pouvez trouver au Perlet un groupe qui vous corresponde. Une seule condition, adhérer au Perlet (assurance oblige), ensuite être libre le vendredi et vous inscrire sur les listes de randonneurs pour être informé du programme. Le Perlet prévoit également des sorties de 2 jours en refuge ou gîte, et une semaine en Val d'Aoste, du 15 au 22 septembre.

Le Perlet s'investit dans la solidarité de nos villages. Cet hiver, des courageux ont animé le Téléthon à Freydières dans la neige. En janvier, la veille de la mondaison traditionnelle qui a réuni 110 personnes à l'Oursière, les élèves de CP ont mondé des noix avec le Perlet, et ils vont produire leur huile de noix au Moulin de Revel, ceci en collaboration avec les enseignants et l'APPAR. D'autres activités avec l'école sont prévues d'ici la fin de l'année.

### Rappel des activités proposées par le club

- **Ateliers culinaires** : apprendre à cuisiner des spécialités
- **Ateliers informatiques**
- **Sorties culturelles** : visite de musées, monuments, ....
- **Conférences** : (divers sujets ...)
- **Animations diverses** : mondaison, sortie nocturne en raquettes, concours de boules, organisation de repas ....
- **Séjours** : en 2017, séjour raquettes dans le Jura et un séjour dans l'Ubaye
- **Après-midi créatif et jeux** : le mercredi à la cantine en période d'hiver
- **Pétanque**
- **Randonnées en raquettes** : les vendredis à la journée lorsque la neige a fait son apparition.
- **Randonnées pédestres** : les vendredis à la journée. (Trois groupes de marcheurs de niveaux différents)



### Pour les mois qui viennent, voici le programme

(Et si vous avez des idées pour de nouvelles activités, nous sommes prêts à vous accueillir!)

#### Avril 2018

- **jeudi 5** : visite du château de Jarciou et le musée de la porcelaine
- **lundi 23** : atelier culinaire salle des fêtes de St Jean le Vieux.
- **mardi 24** : atelier d'art floral à St Jean le Vieux salle des associations à 14 h.

#### Mai 2018

- **mercredi 9 mai** : repas à l'hôtel Lesdiguières
- **jeudi 24** : visite de la ferme du Sougey à Montrevel-en-Bresse et du monastère royal de Brou.

#### Juin 2018

- **lundi 4 & mardi 5** : atelier culinaire salle des fêtes de St Jean le Vieux.
- **mardi 22** : atelier d'art floral à St Jean le Vieux salle des associations à 14 h.

Pour tout renseignement  
veuillez contacter :  
mail : [le-perlet@revel-belledonne.com](mailto:le-perlet@revel-belledonne.com)  
tél : 04 76 77 36 24

### Une médaille de bronze aux J.O de Pyeongchang !

Revel avait un pied - ou deux skis ! - en Corée du Sud pour les jeux olympiques cette année. Un grand bravo à **Anais Chevalier**, 25 ans, qui a remporté la médaille de bronze sur l'épreuve de Relais Dames du biathlon, aux côtés de **Marie Dorin-Habert** de Laval, **Justine Braisaz** et **Anais Bescond**. **Anais** a également réalisé une très belle fin de saison dans les épreuves de Coupe du Monde, où elle s'est classée 3<sup>ème</sup> de la mass-start en Russie, avec également des podiums en course par équipe. Saluons aussi les excellents résultats de **Chloé Chevalier** aux Championnats d'Europe cette saison. Elle a été médaille d'or de la poursuite à Ridnaun (Italie) fin janvier 2018. Encore un grand bravo à toutes les deux !



### Gîtes en location sur la commune

Pour recevoir votre famille ou vos amis, plusieurs gîtes existent sur Revel. Vous en retrouverez la liste sur le site Internet de Revel, rubrique Tourisme et environnement / Accueil touristique.

### Watt au Balcon



Les travaux d'installation de panneaux photovoltaïques sur les toits de la bibliothèque et de l'église ont démarré fin mars. Un investissement citoyen qui regroupe plus de 300 habitants de Revel et du Grésivaudan. Au total, 41 toitures seront installées d'ici septembre 2018 grâce à ce projet,

représentant l'équivalent de la consommation électrique hors chauffage de près de 500 foyers.

Plus d'infos sur [www.gresi21centralesvillageoises.com](http://www.gresi21centralesvillageoises.com)



## Une nouvelle professionnelle activité à Revel : l'équicoaching

La ferme du Merger est le lieu d'une nouvelle activité. **Arnaud Cosson**, coach depuis une dizaine d'années et passionné de cheval, développe ce qu'il appelle "l'équicoaching". Le coaching, c'est l'accompagnement de personnes ou d'équipes dans leur développement et leur épanouissement professionnel. Pour **Arnaud Cosson**, cela consiste à les aider à gagner en efficacité en mettant l'essentiel au cœur de l'important : l'humain au cœur de la performance et des résultats. L'équicoaching, c'est la même chose, mais en travaillant à trois : une personne (ou une équipe), un coach et un cheval.

Le cheval donne à l'accompagnement une autre dimension. C'est un miroir immédiat et bienveillant. Il ne juge pas : il vous prend toujours pour ce que vous êtes vraiment, de façon authentique. Il vit uniquement dans le moment présent et aide à se recentrer. Il permet d'apprendre par le vécu, en expérimentant différents comportements avec lui, ce qui permet des apprentissages plus rapides et plus profonds. Et puis, le contact avec le cheval est très ressourçant... on est à l'extérieur, on vit des choses stimulantes, des surprises, des moments d'envie et de plaisir à être vraiment là... Le rôle de l'équicoach, c'est de traduire le comportement de l'animal et d'aider la personne ou l'équipe à transposer ce qu'elle a vécu avec le cheval pour progresser dans la vie réelle.

Il n'y a besoin d'aucun savoir-faire équestre et d'aucune connaissance des chevaux. Le travail a lieu à pied, à côté du cheval dans une carrière et de façon sécurisée. Les personnes qui se font accompagner cherchent à mieux se connaître, à gagner en confiance en elles, à mieux poser des limites, à améliorer leur communication et leurs relations avec les autres, ou encore à mieux gérer leurs émotions et les situations de stress. L'équicoaching individuel en entreprise est souvent ciblé sur le développement du leadership, de l'adaptation face à l'imprévu, de l'intelligence émotionnelle ou encore de la présence et du charisme. Le cheval est naturellement un "expert en savoir-être". Avec les équipes, on peut travailler la coopération, la répartition des rôles, l'agilité managériale ou la conduite du changement... et à chaque fois ce sont des moments forts qui créent de la cohésion et dont les personnes repartent plusieurs mois après.

Comme pour tout ce qui est innovant, il n'est pas facile de parler de l'équicoaching... la meilleure façon de le comprendre est de l'expérimenter. C'est pour cela qu'**Arnaud Cosson** propose toujours une première séance "découverte" dans l'accompagnement individuel. Pour les entreprises, il organise des demi-journées découvertes pour 8 à 10 personnes. Comme cela, chacun peut découvrir et vivre par lui-même le double-effet miroir que permet l'équicoaching : celui du coach et celui du cheval.

Contact : [arnaud.cosson.coach@gmail.com](mailto:arnaud.cosson.coach@gmail.com) / 07 88 40 84 63



## Petites Annonces

- Nous sommes à la recherche d'une personne de confiance, aimant les chiens, qui serait contente de promener SIG "notre petit border collie" âgé de 3 mois et demi, une ou deux fois par semaine.

Contact : **MICHEL Family** - Revel - les Faures / 06 11 64 44 18

- Ayant perdu mes ruches l'année dernière, je recherche des essaims pour repartir à nouveau. N'hésitez pas à revenir vers moi si un nuage d'abeilles atterrit dans votre jardin ce printemps, je peux venir les récupérer.

Cordialement,

**Philippe** / Tél : 07 61 79 26 44

### Retrouvez toutes les annonces

postées sur le site :

[www.revel-belledonne.com/annonces](http://www.revel-belledonne.com/annonces)



Afin que vous puissiez vous aussi poster la vôtre, il suffit de demander une connexion pour être publié.



Un jour, toutes les couleurs du monde se mirent à se disputer entre elles, chacune prétendant être la meilleure, la plus importante, la plus belle, la plus utile, la favorite.

Le **vert** affirma : je suis le plus essentiel, c'est indéniable. Je représente la vie et l'espoir. J'ai été choisi pour l'herbe, les arbres et les feuilles. Sans moi, les animaux mourraient. Regardez la campagne et vous verrez que je suis majoritaire.

Le **bleu** prit la parole : tu ne penses qu'à la terre mais tu oublies le ciel et l'océan. C'est l'eau qui est source de vie, le ciel nous donne l'espace, la paix et la sérénité. Sans moi, vous ne seriez rien.

Le **jaune** rit dans sa barbe. Vous êtes bien trop sérieux. Moi j'apporte le rire, la gaieté et la chaleur dans le monde. A preuve, le soleil est jaune, tout comme la lune et les étoiles. Chaque fois que vous regardez un tournesol, il vous donne le goût du bonheur. Sans moi, il n'y aurait aucun plaisir sur cette terre.

L'**orange** éleva la voix dans ce tumulte. Je suis la couleur de la santé et de la force. On me voit peut-être moins souvent que vous, mais je suis utile aux besoins de la vie humaine. Je transporte les plus importantes vitamines. Pensez aux carottes, aux citrouilles, aux oranges, aux mangues et aux papayes. Je ne suis pas là tout le temps mais quand je colore le ciel au lever ou au coucher du soleil, ma beauté est telle que personne ne remarque plus aucun de vous.

Le **rouge** qui s'était retenu jusque là, prit la parole haut et fort : c'est moi le chef de toutes les couleurs car je suis le sang, le sang de la vie. Je suis la couleur du danger et de la bravoure. Je suis toujours la vie. Je suis toujours prêt à me battre pour une cause. Sans moi, la terre serait aussi vide que la lune. Je suis la couleur de la passion et de l'amour, de la rose rouge, du camélia et du coquelicot.

Le **violet** laissa parler le pourpre. Le pourpre se leva et parla dignement : je suis la couleur de la royauté et du pouvoir. Les rois, les chefs et les évêques m'ont toujours choisie parce que je suis le signe de l'autorité et de la sagesse. Les gens ne m'interrogent pas, ils écoutent et obéissent.

Finalement l'**indigo** prit la parole, beaucoup plus calmement que les autres mais avec autant de détermination : pensez à moi, je suis la couleur du silence. Vous ne m'avez peut-être pas remarquée mais sans moi vous seriez insignifiantes. Je représente la pensée et la réflexion, l'ombre du crépusculaire et les profondeurs de l'eau. Vous avez besoin de moi pour l'équilibre, le contraste et la paix intérieure.

Et ainsi les couleurs continuèrent à se vanter, chacune convaincue de sa propre supériorité. Leur dispute devint de plus en plus sérieuse.

Mais soudain, un éclair apparut dans le ciel et le tonnerre gronda. La pluie commença à tomber fortement. Inquiètes, les couleurs se rapprochèrent les unes des autres pour se rassurer.

Au milieu de la clameur, la pluie prit la parole : idiots ! Vous n'arrêtez pas de vous chamailler, chacune essaie de dominer les autres. Ne savez-vous pas que vous existez toutes pour une raison spéciale, unique et différente ? Joignez vos mains et venez à moi. Les couleurs obéirent et unirent leurs mains.

La pluie poursuivit : dorénavant, quand il pleuvra, chacune de vous traversera le ciel pour former un grand arc de couleurs et démontrer que vous pouvez toutes vivre ensemble en harmonie. L'arc-en-ciel est un signe d'espoir pour demain. Et, chaque fois que la pluie lavera le monde, un arc-en-ciel apparaîtra dans le ciel, pour nous rappeler de vous apprécier les une les autres.

**Alain de Borniol,**

38 420 Revel / 06 32 65 00 26

## Une batucada à Revel

Ça y est la "batucada " de Revel est créée. Le projet lancé depuis quelques mois a rencontré un succès dépassant mon imagination, nous sommes 29 percussionnistes avec une motivation débordante. Deux réunions ont permis de créer une association et de donner un nom à notre "batucada" à la majorité il est ressorti la **JAKOUKADA**. Les répétitions débuteront à la mi-avril et notre première représentation interviendra au mois d'octobre pour la fête de la pomme. L'association recherche des mécènes pour l'achat des instruments car elle en sera propriétaire et a demandé une subvention à la Mairie. Encore merci à tous ceux qui se sont fait connaître pour partager ce projet et longue vie à la **JAKOUKADA**.



Le Président / **J.C.M.**

## ...et une autre à La Combe !

Vous aimez les rythmes chaleureux des percussions, vous avez envie de partager des moments joyeux et festifs au sein d'une troupe composée d'enfants et d'adultes, alors rejoignez-nous! la Batucada de la Combe de Lancey se réunit une fois par mois (le samedi matin, de 10h30 à 12h30) sur la commune de La Combe. Nous avons un "chef d'orchestre" pour nous guider et des instruments nous sont prêtés.

Contacts : **Catherine Dutartre Vauthier** / 06 26 33 88 37  
**Christophe Guilbert** / 06 95 40 29 38

## Cinétoile : réservez votre soirée du 22 juin



La projection de film en plein air dans le cadre de Cinétoile aura lieu le **22 juin** devant l'Espace Guimet.

A l'affiche "**Captain Fantastic**" (2016), un film de Matt Ross : dans les forêts reculées du nord-ouest des Etats-Unis, vivant isolé de la société, un père dévoué a consacré sa vie toute entière à faire de ses six jeunes enfants d'extraordinaires adultes.

Mais quand le destin frappe sa famille, ils doivent abandonner ce paradis qu'il avait créé pour eux. La découverte du monde extérieur va l'obliger à questionner ses méthodes d'éducation et remettre en cause tout ce qu'il leur a appris.

## Exposition en projet à l'Agora de St Ismier

**du 12 au 20 octobre 2018**

L'association ART'SI-Grésivaudan organise son 9<sup>e</sup> Salon des artistes du Grésivaudan, du **vendredi 12 octobre au samedi 20 octobre**, à l'Agora de St Ismier.

Tous les artistes de la vallée (entre Montbonnot et Chapareillan), peintres, sculpteurs, graveurs, peuvent déposer leur candidature.

Le but de l'association est toujours le même depuis 9 ans : permettre aux artistes amateurs ou professionnels de notre vallée d'exposer leurs oeuvres dans de bonnes conditions, de se retrouver dans un esprit de convivialité et de partage, et bien sûr de rencontrer un public.

Thème retenu pour cette année : « végétal » / Format demandé : 60 x 60 cm

Plus d'informations : [www.artsi-gresivaudan.fr](http://www.artsi-gresivaudan.fr)

**Béregère Douchin** / Présidente de l'association  
06 75 46 98 36 / [berengere.douchin@orange.fr](mailto:berengere.douchin@orange.fr)

### EXPOSITION

des peintres et sculpteurs du Grésivaudan  
à l'espace Agora de St Ismier

du 12 au 20 octobre 2018



Vernissage : vendredi 12 octobre, 18 h 30

Ouverture : semaine 14-19 h samedi dimanche 10-12 h et 14-19 h



### samedi 28 avril

Carnaval - APE - Espace Guimet

### samedi 12 mai

Théâtre - Cie "Ces temps-ci" - Oursière

### samedi 26 mai / 20h30 & dimanche 27 mai / 16h30

Théâtre - AFR - Oursière

### dimanche 10 juin

Musique au balcon - Oursière

### samedi 16 juin

Revel en fête - AFR

### vendredi 22 juin

Fête de l'école - APE

Cinéma de plein air - Cinétoile - Espace Guimet

### samedi 23 juin & dimanche 24 juin

Belledonne en cirque - Kfé sauvage - Freydière

### dimanche 24 juin

Chorale - À travers chants - Église

### mercredi 27 juin

Concert guitare - AFR - Église

### samedi 30 juin

Tournoi de pétanque - C9 - Espace Guimet

### samedi 18 août & dimanche 19 août

Fête de Freydière - Castors du dimanche

### samedi 15 septembre

Fête "Peuples du Monde" - C9

N'hésitez pas à visiter régulièrement le site à la rubrique Agenda pour être informé des dernières nouvelles ou choisir en toute connaissance une date pour l'organisation d'une manifestation.



## Infos utiles

### Secrétariat

Tél. : 04 76 89 82 09

Fax : 04 76 89 83 13

mairie@revel-belledonne.com

### Ouverture au public

Lundi : 13h30 - 17h00

Mardi : 14h00 - 19h00

Mercredi : 08h30 - 11h30

Vendredi : 14h00 - 18h00

### Services Techniques

Tél. : 04 76 00 90 67

services-techniques@

revel-belledonne.com

### Service Animation

Tél. : 04 76 89 86 00

3-13 ans : 06 87 71 53 04

11-17 ans : 06 37 77 58 39

### Infos pratiques EDF-GDF

Accueil téléphonique : 0 810 668 284

Urgence Électricité : 0 810 333 438

### Bibliothèque Municipale

Tél. : 04 76 89 86 45

### Site Web

Retrouvez toutes les informations de contacts sur

<http://revel-belledonne.com/mairie>

